



Programme de Formation

TIERS-LIEUX NOURRICIERS

Public visé

Porteurs de projet de tiers lieux nourricier en lien avec la production agricole, la transformation alimentaire, l'agroécologie et la sensibilisation écologiques des publics

Objectif et compétences visées de la formation

Finalité : Cette formation vise à acquérir les notions structurantes permettant de mettre en place la dimension nourricière d'un tiers-lieu.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- **Compétence 1 - Comprendre les principes d'action d'un projet de tiers lieu**

Selon les objectifs pédagogiques suivants :

- Comprendre les notions théoriques sur les tiers-lieux nourriciers
- Comprendre la notion d'archipel et les principes de fonctionnement des espaces-tests agricoles

- **Compétence 2 - Définir son projet par rapport à son environnement territorial**

Selon les objectifs pédagogiques suivants :

- Identifier les principaux items de son projet pour le définir
- Présenter son projet
- Comprendre le principe d'un écosystème de projet : territoire et parties-prenantes
- Savoir cartographier son environnement territorial
- Identifier et positionner ses parties-prenantes selon leur rôle et leur implication dans le projet
- Présenter à l'oral sa cartographie
- Définir l'état d'avancement de son projet de tiers lieu et l'objectif à atteindre à l'issue de la formation

- **Compétence 3 - Définir son projet par rapport à son environnement territorial économique et partenarial**

Selon les Objectifs pédagogiques suivants :

- Identifier et comprendre les différents acteurs et partenaires financiers pouvant intervenir dans un projet de Tiers lieu nourricier
- Adapter la compréhension de l'écosystème d'acteur au projet (facultatif)
- Comprendre la cadre théorique sur les collectivités et les PAT

- **Compétence 4 - Construire un modèle économique adapté au tiers lieu nourricier**

Selon les Objectifs pédagogiques suivants :

- Décrire synthétiquement ses activités, les publics et leur poids dans le modèle économique
- Réaliser un plan de financement en sachant positionner ses apports et ses besoins

- **Compétence 5 - Comprendre les formes juridiques adaptées à un projet de tiers-lieu nourricier**

Selon les Objectifs pédagogiques suivants :

SCIC - CAE - SA (sous forme de **Directoire et Conseil de Surveillance**) - Le 100e Singe | 8 route de Fourquevaux BELBERAUD 31450 |

Numéro SIRET : 82353446600011 | Numéro de déclaration d'activité : 76311166231

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



- Comprendre les notions juridiques des systèmes coopératifs

- **Compétence 6 - Mettre en place une gouvernance partagée dans son tiers-lieu**

Selon les Objectifs pédagogiques suivants :

- Résoudre une problématique de gouvernance par le pair-à-pair
- Intégrer la méthodologie de gestion de projet

- **Compétence 7 - Définir son projet de tiers-lieu nourricier**

Selon les Objectifs pédagogiques suivants :

- Savoir planifier ses actions

Prérequis

Avoir un projet de création de tiers-lieu nourricier ou être impliqué dans un tiers-lieu nourricier ou souhaiter faire évoluer son projet agricole vers une dimension de tiers-lieu nourricier

Date et lieu

Période de formation : du 15 au 17 Avril 2024

Durée : heures, réparties sur **3.00 jours** en présentiel (de 09h à 12h et de 13h à 17h)

- 15/04/2024
- 16/04/2024
- 17/04/2024

Lieu de la formation : 100e singe 27 route de Rebigue 31320 Castanet Tolosan

Effectif formé maximum : 10

Modalité d'accès

- Si salarié : OPCO sous réserve critères d'éligibilité employeur
- Demandeur d'emploi : Pôle emploi ; auto-financement
- Travailleur non salarié : formation professionnelle continue en contactant le fond d'assurance formation
- Repreneur et créateur d'entreprise
- Si agriculteur : Vivea

Tarif

Coût total Formation HT : 960,00 €

Tva non applicable, en vertu de l'Article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts.

SCIC - CAE - SA (sous forme de Directoire et Conseil de Surveillance) - Le 100e Singe | 8 route de Fourquevaux BELBERAUD 31450 |

Numéro SIRET : 82353446600011 | Numéro de déclaration d'activité : 76311166231

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



Profil de l'intervenant

La formation sera assurée par Amandine Largeaud, Co-Directrice du 100e Singe, spécialisée en accompagnement et développement de projets entrepreneuriaux d'économie sociale et solidaire et agricoles / structuration juridique et financement – expertise sur les sujets de tiers-lieux et tiers-lieux nourriciers.

Modalité de suivi et d'exécution de la formation

- Contact administratif : Mme Claire HAYDONT, du démarrage de la formation jusqu'à sa facturation : formation@le100esinge.com
- Contact responsable pédagogique : Mme Amandine LARGEAUD : a.largeaud@le100esinge.com
- Suivi de la formation : feuilles de présence émargées par demi-journée par les apprenants et le formateur

Modalités d'évaluation

Des évaluations en fin de formation sont prévues. Elles portent sur :

- Les acquis de la formation (par une étude de cas et une évaluation du projet du demandeur)
- La mesure de la satisfaction des apprenants sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés (par QCM).
- Une attestation de formation sera remise en fin de formation

Moyens techniques et pédagogiques

- Une salle de formation équipée avec accès Internet pour les apprenants sur le site du tiers-lieu du 100e Singe
- Méthodologie d'intelligence collective et participative, facilitation de groupe permettant l'interactivité dans les apprentissages et les apports de pairs-à-pairs.
- Supports PowerPoint en projection écran et facilitation graphique sur PaperBoard

Accessibilité

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser lors de votre demande, votre handicap.

Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.